

ASPECTS FORMELS DU LANGAGE
L'IMPLICITE – COURS 5
Les implicatures conversationnelles (1)

1) CARACTERISATION

a) Implicatures vs. implications

Grice (1975) : ce qui est dit ('what is said') vs. ce qui est signifié ('what is meant').

Gazdar : « une implicature est une proposition qui est « impliquée » par l'assertion d'une phrase dans un contexte donné bien que cette proposition ne fasse pas partie de ce qui a été effectivement dit, ni n'en soit une conséquence logique ».

- (1) a. Alain: Est-ce que tu viens à la fête ce soir ?
Marie: J'ai du travail.
b. Non.
- (2) a. Alain: Est-ce que votre situation financière s'arrange ?
Marie: J'ai du travail.
b. Oui.
- (3) a. Pierre est anglais. Il est donc courageux.
b. Etre anglais implique être courageux.
Donc : indique la conséquence, mais quelle type de conséquence : directe ou non ?
- (4) a. Pierre est venu mais Marie est partie.
b. Pierre est venu bien que Marie soit partie.

b) Implicatures conventionnelles vs. implicatures conversationnelles

- Aspects de la signification non vériconditionnels ou non logiques, mais néanmoins calculables, prédictibles.
- Inférences liées au sens conventionnel de certains mots (implicatures conventionnelles) ou à des principes habituels qui régissent la conversation (implicatures conversationnelles).

Grice restreint son travail à l'étude des implicatures conversationnelles.

Il faudra se demander ce qui distingue les implicatures conventionnelles des présuppositions.

2) SOURCE DES IMPLICATURES CONVERSATIONNELLES

Grice (1975) fait découler les implicatures d'un principe d'interprétation, mutuellement partagé.

• Le principe de coopération :

Make your conversational contribution such as is required, at the stage at which it occurs, by the accepted purpose or direction of the talk exchange in which you are engaged. (Grice, 1975 : 45).

• Les maximes conversationnelles

Quatre maximes plus spécifiques rendent compte de certains aspects de cette coopération.

Maxime de quantité :

- 1- Fais en sorte que ta contribution apporte autant d'informations que possible.
- 2- Ne donne pas plus d'informations qu'on en demande.

Maxime de qualité :

- 1- Ne dis pas ce que tu crois être faux.
- 2- Ne dis pas ce pour quoi tu manques de preuve.

Maxime de relation :

- Sois pertinent.

Maxime de manière :

- Evite d'être obscur. Evite d'être ambigu. Sois bref. Sois ordonné.

• Exemples

a) Quelles sont les implicatures attachées aux énoncés suivants ?

- (5) a. J'ai trois enfants.
 b. Jean est entré ou Pierre est sorti.
 c. A : Où habite Lemmy ?
 B : Quelque part dans le sud de la France.

b) Comment expliquer l'étrangeté de (6) ? On parle du paradoxe de Moore.

- (6) Le terre est ronde mais je ne le crois pas.

• Le locuteur face aux maximes

Les maximes règlent le discours ordinaire, mais le locuteur peut aussi s'en écarter dans des contextes spécifiques (*cf.* le menteur, les devinettes...) ou de façon explicite :

- (7) a. Pour autant que je sache, ils sont mariés.
 b. Je me trompe peut-être, mais j'ai vu une alliance à son doigt.
 c. Je suppose qu'ils sont amoureux.
- (8) a. Je ne sais pas si c'est important, mais il manque des fichiers.
 b. C'est peut-être un peu confus, mais j'ai entendu des cloches.
 c. Je ne suis pas sûr que ce soit clair, mais ...

Cas d'incompatibilité entre les maximes :

- (9) a. Je ne t'embête pas avec les détails, le séjour a été catastrophique.
 b. Comme tu le sais sans doute, Jean a peur du noir.

3) IMPLICATURES PARTICULARISEES OU GENERALISEES

Des inférences justifiées par le recours

- à des conn. particulières sur le contexte d'énonciation (IConvers. particularisées)
- ou à des conn. plus générales, sur l'usage d'un mot ou d'une formule (IConvers. généralisées).

3.1 Les implicatures conversationnelles particularisées

- (10) A: Je suis en panne.
 B: Il y a un garage au coin de la rue.
- (11) A: Jean n'a pas de petite amie en ce moment ?
 B: Il va très souvent à Londres ces temps-ci...

Hautement dépendantes du contexte :

- (12) A: Connaissez-vous dans le coin un endroit où quelqu'un pourrait se cacher ?
 B: Il y a un garage au coin de la rue.

3.2 Les implicatures conversationnelles généralisées

- (13) a. Jacques a rencontré Pierre ou Paul.
 b. Jacques n'a pas rencontré à la fois Pierre et Paul.
- (14) a. Jacques a lu quelques-uns des livres au programme.
 b. Jacques n'a pas lu tous les livres au programme.
- (15) a. Ce compositeur a du talent.
 b. Ce compositeur n'a pas de génie.
- (14) c. Jacques a lu tous les livres au programme.
- (15) c. Ce compositeur a du génie.

→ *ou, si*, les termes scalaires déclenchent des implicatures.

3.3 Généralisation

Si un agent A énonce la phrase P, alors, en supposant qu'il en fait un usage correct, on peut déduire:

- 1- A croit que P est vraie (*cf.* maxime de qualité)
- 2- A croit que les interlocuteurs ne croient pas P (*cf.* maxime de quantité ou de pertinence)
- 3- A croit que P est pertinent dans le cadre de la conversation (*cf.* maxime de relation)
- 4- pour toute phrase Q telle que P est une conséquence logique de Q, et Q n'est pas équivalente à P, alors aucune des trois considérations précédentes n'est vérifiée (*cf.* maxime de quantité)

4) PROPRIETES DES IMPLICATURES CONVERSATIONNELLES

– Les implicatures sont annulables

(16) La femme de Jean se plaint souvent. En fait, elle se plaint même toujours.

– Les implicatures sont calculables en vertu des maximes mentionnées.

– Les implicatures ne sont pas détachables. Elles ne sont pas attachées à une forme linguistique, dont on pourrait représenter le sens en disant : Mot = sens + implicature

Donc quand, dans un discours, on change un mot par un synonyme, l'implicature reste la même.

(17) Max est un élève (moyen/correct).

Implic : Max n'est pas un élève brillant.

C'est un point qui distingue les implicatures conversationnelles des implicatures conventionnelles et des présuppositions.

(18) a. Max n'a pas réussi à atteindre le sommet.

b. Max n'a pas atteint le sommet.

c. Max a essayé d'atteindre le sommet.

a présuppose c mais b ne présuppose pas c et pourtant a et b sont synonymes.

– Les implicatures sont renforçables, sans effet de redondance.

(19) La soupe est tiède, mais pas chaude.

Conclusion

• Typologie des inférences : implications, présuppositions, implicatures (conversationnelles)

- Les implications qui suivent directement du contenu logique associé à une phrase.
- Les présuppositions qui résistent à la négation ou la mise en question de l'énoncé.
- Les implicatures conversationnelles découlent des principes généraux qui règlent la conversation et sont à la fois implicites et annulables.

→ Il y a des multiples épaisseurs de sens.

(20) Non, je n'ai pas dit cela.

Ce n'est pas ce que j'ai voulu dire

Ne me fais pas dire ce que je n'ai pas dit...

Exercice 1. En vous appuyant sur le dialogue suivant, dites si selon vous, *presque* et *encore* sont des termes présuppositionnels. Pourquoi ?

(1) A. Jean est presque à l'heure.

B. Oui. En d'autres termes, il est encore en retard.

Exercice 2.

Pourquoi ne dit-on pas que la phrase (1) présuppose (2) et que cette présupposition est déclenchée par la présence de « si », construit avec un futur ?

(1) Si Jean se marie et a des enfants, ses petits-enfants seront blonds.

(2) Jean n'est pas marié et Jean n'a pas d'enfant.

Exercice 3. Présupposition et antiprésupposition. Expliquer le contraste entre a et b.

- (1) a. Jean a deux enfants. Il en a trois.
b. Jean a deux enfants. Il en a même trois.
- (2) a. Jean est malade. Marie est malade.
b. Jean est malade. Marie est malade aussi.
- (3) a. Jean et Marie sont venus. Non, Jean n'est pas venu, il est encore en chemin.
b. # Jean et Marie sont venus. Jean n'est pas venu, il est encore en chemin.
- (4) a. Jean est riche, et pas très riche.
b. Jean est riche, mais pas très riche.

Exercice 4. Pourquoi le discours (5) semble-t-il moins bon que le discours (6) ?

- (5) Léon a résolu tous les problèmes, mais Richard quelques-uns.
- (6) Léon a résolu tous les problèmes, et Richard quelques-uns.

Exercice 5.

Déterminer les implicatures associées à :

- (1) *La soupe est tiède.*
- (2) *Jean a lu quelques livres de Balzac.*
- (3) *Jean a levé la main.*
- (4) *Les deux tableaux sont comparables.*
- (5) *Jean a essayé de passer son permis.*
- (6) *[Dans une recette de cuisine.] Faire sauter les germes de soja.*

Bibliographie :

- Gazdar, Gerald, 1979. *Pragmatics : Implicature, Presupposition and Logical Form*. Academic Press, New-York.
- Grice, Herbert Paul, 1975. Logic and conversation. In Peter Cole & Jerry L. Morgan (eds.), *Syntax and Semantics*, volume 3: Speech Acts, New York:Academic Press, 41-58.
- Horn, Lawrence, 1984. Toward a new taxonomy for pragmatic inference : Q-based and R-based implicature. In Deborah Schiffrin (ed.), *Meaning, Form, and Use in Context: Linguistic Applications*, Georgetown University Press Washington, 11-42.
- Levinson, Stephen C., 2000. *Presumptive Meanings: The Theory of Generalized Conversational Implicature*. Cambridge, MA, USA, MIT Press.
- Sperber, Dan ; Deirdre Wilson, 1986. *Relevance*, Harvard University Press, Cambridge, Mass.
- Winterstein, Grégoire, 2010. La dimension probabiliste des marqueurs de discours : Nouvelles perspectives sur l'argumentation dans la langue. Thèse de doctorat de Paris 7.